



Viktoriiia Yermolaieva
Rue de la Neuville 66 Bte 1032
6000 CHARLEROI

Bruxelles, le 11 septembre 2023

Assurance Home & Family

✘ **Concerne:** nouveau contrat

Numéro de contrat: 35330580

Chère Madame Yermolaieva,

Je vous remercie d'avoir choisi Yuzzu pour assurer votre habitation et votre famille.
Vous trouverez ci-joint votre contrat d'assurance Home & Family.

Celui-ci reprend plus informations sur les formules d'assurance que vous avez choisies. Vos conditions générales ayant pour référence HF-05 sont à votre disposition sur notre site: www.yuzzu.be/cg.

Il a notamment été établi en tenant compte de l'analyse de vos exigences et besoins réalisée préalablement à l'envoi de la proposition d'assurance que vous avez signée.

Si vous avez des questions ou besoin d'un conseil personnalisé, Ann Franceus et son équipe du service clients se feront un plaisir de vous répondre. Vous pouvez les contacter via notre site web www.yuzzu.be/fr/contact, ou par téléphone au 02 505 66 00.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Erik Heggen".

Erik Heggen
CEO



RECEIVED YUZZU

11 SEP. 2023

CHARLEROI

Viktoriiia Yermolaieva
Rue de la Neuville 66 Bte 10032
6000 CHARLEROI

Bruxelles, le 11 septembre 2023

Chère Viktoriiia,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir notre proposition d'assurance pour votre appartement, situé(e) Rue de la Neuville 66 6000 CHARLEROI qui tient compte des formules d'assurance que vous avez choisies.

Si vous êtes d'accord avec cette proposition, veuillez remplir les cases marquées d'une flèche ← et nous envoyer les documents suivants dûment complétés et signés :

1. votre proposition d'assurance
2. le résumé de votre situation en tant qu'assuré et l'avis de résiliation
3. votre avis de domiciliation bancaire si vous souhaitez payer par mois

Vous pouvez nous faire parvenir vos documents par l'une des options suivantes :

- Répondez à l'adresse mail avec laquelle la proposition d'assurance vous a été envoyée
- Complétez le formulaire de contact sur notre site web: www.yuzzu.be/fr/contact/nouveau-contrat
- Rendez-vous dans un de nos shops: www.yuzzu.be/fr/contact
- Envoyez-nous les documents par courrier: Avenue du Port 86C boîte 117, 1000 Bruxelles

Encore des questions ?

Nos collaborateurs sont à votre disposition au 02 505 66 00, du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

Ensemble, nous ferons en sorte de vous proposer l'assurance qui vous convient le mieux, avec des avantages intéressants et le tout à un prix bas.

L'assurance si simple, ça surprend!

Cordialement,

Erik Heggen
CEO

RECEIVED
11 SEP. 2023
CHARLEROI

Votre référence: 1178640892-1

11/09/2023 - p. 2/12

- Votre proposition d'assurance Home & Family

Limite de validité de la proposition: 10/12/2023

Vos données personnelles

Vérifiez, et corrigez si nécessaire, les informations reprises dans votre proposition d'assurance avant de la signer.
En cas d'erreur ou de modification de ces données, nous adapterons la proposition d'assurance.

Preneur d'assurance: Viktoria Yermolaieva

Adresse: Rue de la Neuville 66
6000 CHARLEROI
Date de naissance: 01/04/1973
Email:
Numéro de compte bancaire: BE.....
Assujetti à la TVA: Oui Non

Qualité du preneur d'assurance: Locataire
Téléphone: 0477 40 39 88

Type d'habitation - Appartement

Adresse du risque assuré: Rue de la Neuville 66
10032
6000 CHARLEROI
Usage: Privé
Loyer mensuel (excl. charges): 595.00

Sinistres sur les 5 dernières années: Non
Sinistres inondation sur les 10 dernières années: 0

Situé au rez-de-chaussée: Non

Votre proposition d'assurance comme locataire

Risques assurés:

Risque assuré: Bâtiment
RC locative bâtiment: Valeur réelle

Le paiement de votre prime

Comment souhaitez-vous payer votre prime d'assurance? Cochez le mode de paiement de votre choix.

- Par an – en effectuant un virement bancaire, sans frais supplémentaire.
- Par mois – en complétant l'avis de domiciliation en annexe. Votre mensualité sera majorée de 4 € par mois. Si l'avis de domiciliation n'est pas dûment complété, nous considérerons que vous avez opté pour un paiement annuel de votre prime.

Votre référence: 1178640892-1

11/09/2023 - p. 3/12

RECEIVED

11 SEP. 2023

CHA...
Date de validité de la proposition: 10/12/2023

1 - Votre proposition d'assurance Home & Family Cover

Vos garanties en un coup d'oeil

Vous trouverez ci-dessous les garanties que vous avez choisies. Vérifiez, et corrigez si nécessaire les garanties choisies avant de signer la proposition d'assurance. En cas d'erreur ou de modification de celles-ci, nous adapterons la présente proposition. Les primes sont liées à l'indice légal des prix de construction (indice ABEX 1032).

Vos choix	Nos formules	Prime annuelle Prime mensuelle	Dont taxes
Assurance habitation Home			
<input checked="" type="checkbox"/>	Garanties de base RC Locative	€ 98,59/an € 8,22/mois	€ 13,79 € 1,11
Assurance familiale Family			
<input checked="" type="checkbox"/>	Responsabilité Civile Vie privée	€ 41,32/an € 3,44/mois	€ 3,50 € 0,29
<input checked="" type="checkbox"/>	Protection Juridique Vie privée	€ 8,12/an € 0,68/mois	€ 0,69 € 0,06
		Total	Dont taxes
		Prime annuelle € 148,03	€ 17,48
		Prime mensuelle € 16,34	€ 2,32

Vous bénéficiez durant votre première année d'assurance des promotions suivantes (déjà appliquées sur votre prime ci-dessus):

Promo: vous recevez 15% de réduction sur votre assurance habitation

Lors du renouvellement du contrat, après la première année, la remise ne sera plus appliquée.

La prime mensuelle inclut €4 pour couvrir les frais administratifs.

Je reconnais que le contenu de la proposition d'assurance détaillée correspond à mes exigences et besoins et que j'ai été informé de la portée et des limites du produit choisi.

Pour l'ensemble des garanties de votre contrat, les montants indiqués comprennent l'estimation des frais d'acquisition de 12,47 € et l'estimation des frais d'administration de 5,20 €. Des informations complémentaires sur ces estimations sont disponibles auprès de votre intermédiaire d'assurance ou le service clientèle mentionné ci-dessus. Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion. Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.

Votre référence: 1178640892-1

11/09/2023 - p. 4/1

RECEIVED

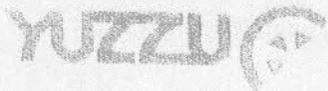
1 - Votre proposition d'assurance Home & Family Cover

Limite de validité de la proposition: 10/12/2023

Un mot d'explication sur nos garanties

Pour être certain de faire les bons choix, nous vous présentons ci-dessous chaque garantie plus en détails.

Formules	Ce qui est couvert	Limitations et exclusions
Bâtiment	L'incendie Les dommages dus à un incident électrique Les dommages causés par une collision inattendue avec votre habitation Les dommages causés par la tentative ou par l'effraction, par le vandalisme et la malveillance Les dommages dus aux phénomènes naturels Le dégât des eaux Le bris de glace et sanitaires La Responsabilité Civile du bâtiment La protection juridique	Les dommages causés par l'électricité : dommages aux installations couverts par la garantie du fabricant ou du fournisseur. Dégâts causés par les catastrophes naturelles : dommages aux constructions en cours sauf si elles constituent le logement principal de l'assuré. Dégâts des eaux : dommages causés par infiltration latérale ou souterraine ou par l'humidité montante. Bris de glace et sanitaires : les dommages causés par les travaux.
Responsabilité Civile Vie privée	L'assurance familiale couvre les dommages que vous, votre conjoint et les autres personnes vivant sous le même toit que vous ou vos animaux domestiques causent accidentellement à autrui dans le cadre de votre vie privée, dans le monde entier.	Les dommages qui tombent sous une assurance légalement rendue obligatoire.
Protection Juridique Vie privée	L'assurance vous défend en cas de litiges dans le cadre de votre vie privée.	Les procédures judiciaires pour lesquelles l'enjeu du litige ne dépasse pas 250 €.



Votre référence: 1178640892-1

11/09/2023 - p. 5/12

RECEIVED YUZZU

11 SEP. 2023

CHARLEROI

Limite de validité de la proposition: 10/12/2023

Chez Yuzzu, vous bénéficiez aussi des atouts suivants:

► **Promo : -15% sur votre assurance habitation !**

Pour tout nouveau contrat d'assurance habitation souscrit, vous recevez une réduction de 15% pendant la première année de votre assurance habitation chez Yuzzu ! Cette réduction s'applique à la garantie bâtiment et à la garantie contenu. Cette offre ne peut être combinée avec d'autres promotions temporaires.

- une **assistance 24H/24, 7 jours/7, incluse dans votre garantie de base** qui en cas de sinistre, vous guidera et organisera pour vous toutes les mesures nécessaires comme garder vos enfants ou sauver vos meubles,...
- une **indemnisation non pas à 100% mais à 105%** afin de couvrir les divers frais que vous auriez à supporter suite à un sinistre, comme vos déplacements, vos notes de téléphone, ...

Information produit

Vous souhaitez obtenir plus de détails sur nos produits et services ? N'hésitez pas à consulter :

- notre site web ou le guide de l'assurance : www.yuzzu.be
- vos conditions générales ayant pour référence HF-05 : www.yuzzu.be/cg
- les informations précontractuelles et les caractéristiques du produit : www.yuzzu.be/fr/informations-juridiques
- la fiche information produit (IPID) : www.yuzzu.be/fr/informations-juridiques

RECEIVED YUZZU

11 SEP. 2023

Limite de validité de la proposition: 10/12/2023

CHARLEROI

1 - Votre proposition d'assurance Home & Family**Aperçu des conditions liées à vos avantages****Conséquences de la signature de la proposition d'assurance**

La signature de la présente proposition n'engage ni la compagnie ni le candidat preneur d'assurance à conclure le contrat. La couverture d'assurance entrera en vigueur à la signature du contrat. Lorsque le candidat preneur d'assurance soumet son offre signée à Yuzzu, la compagnie d'assurance doit à son tour effectuer une des actions ci-dessous :

- Accepter la proposition d'assurance et envoyer le contrat d'assurance au preneur d'assurance via son canal de communication préféré reprenant la date de couverture indiquée dans la proposition d'assurance.
- Demander plus d'informations au candidat preneur d'assurance afin d'accepter sa demande d'assurance.
- Mandater un expert pour visiter le risque faisant l'objet de la demande d'assurance.
- Refuser la demande d'assurance en mentionnant les raisons du refus.

Toutefois, si dans les 30 jours suivant la réception de la proposition, Yuzzu n'a entrepris aucune des démarches précitées, la compagnie s'oblige à conclure le contrat sous peine de dommages et intérêts.

Conditions:**Je déclare que:**

- Je n'ai pas de contrat d'assurance habitation et/ou RC vie privée ayant fait l'objet d'une suspension, résiliation ou annulation par une autre compagnie.
- L'habitation à assurer est une habitation unifamiliale (= logement pour une famille individuelle, telle qu'une maison pour une famille ou un appartement).
- L'habitation à assurer ne dispose pas d'une piscine intérieure.
- L'habitation à assurer n'est pas utilisée pour des activités commerciales.
- L'habitation à assurer n'est pas un chalet, une caravane ou une "tiny house".
- L'habitation à assurer n'a pas de toit en chaume.
- L'habitation à assurer n'est pas en cours de construction.
- L'habitation à assurer (ou une de ses parties) n'est pas classée.
- L'habitation à assurer n'est pas inoccupée plus de 90 nuits par an.
- L'habitation à assurer ne dispose pas d'un système d'alarme.
- L'habitation à assurer n'est pas laissée à l'abandon.

Critères de segmentation - Assurance Habitation

Pour déterminer les conditions tarifaires de votre contrat d'assurance habitation, nous utilisons des critères de segmentation. Ces critères nous permettent de mieux vous connaître et d'évaluer le risque au plus près de votre réalité. Ceci ayant pour but de vous donner les conditions tarifaires correspondant à votre profil. Leur modification en cours de contrat peut avoir un impact sur vos conditions tarifaires et/ou l'étendue de la garantie.

Ces critères sont:

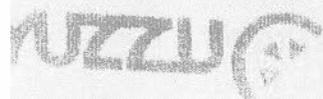
- Les capitaux à assurer, ceux-ci sont soit déterminés par vous, soit par un questionnaire, soit par le volume sur lequel nous nous basons pour estimer le capital.
- Le type d'occupation (propriétaire/locataire, occupant/non occupant).
- Pour la garantie Vol, la situation du risque à assurer ainsi que sa contiguïté avec d'autres immeubles.
- Pour la garantie Catastrophe Naturelle, la localisation du risque à assurer et le type de risque (maison / appartement au rez-de-chaussée ou appartement à l'étage).

Critères de segmentation - Protection Juridique

Les conditions tarifaires de votre contrat ne font l'objet d'aucune segmentation. Une prime forfaitaire est appliquée.

Critères de segmentation - Responsabilité Vie privée

Pour déterminer les conditions tarifaires de votre contrat d'assurance familiale, nous utilisons des critères de segmentation. Ces critères nous permettent de mieux vous connaître et d'évaluer le risque au plus près de votre réalité. Ceci ayant pour but de vous donner les conditions tarifaires correspondant à votre profil. Leur modification en cours de contrat peut avoir un impact sur vos conditions tarifaires et/ou l'étendue de la garantie. Ces critères sont: - Votre profil familial, autrement dit votre état civil et le nombre d'enfants à charge habitant sous votre toit. - Votre âge.



Votre référence: 1178640892-1

11/09/2023 - p. 7/11

RECEIVED YUZZU

11 SEP. 2023

CHARLEROI

1 - Votre proposition d'assurance Home & Family

Limite de validité de la proposition: 10/12/2023

Aperçu des conditions liées à vos avantages (suite)

Antécédents inondation

Ces 10 dernières années, vous n'avez connu aucune ou maximum une inondation dans l'habitation à assurer. Notre offre n'est pas valable dans le cas contraire.

Vous avez conclu un contrat à distance

Les garanties de votre police d'assurance prennent effet à la date mentionnée sur votre contrat ou le jour qui suit (à 0h) la réception de votre proposition d'assurance, à moins, bien entendu, que nous n'en ayons convenu autrement. Vous disposez toujours d'un délai de 14 jours de réflexion, durant lesquels vous êtes absolument libre de résilier votre contrat. Ces 14 jours sont à compter dès réception par nos services de votre contrat signé ou de votre proposition d'assurance. De notre côté, nous pouvons résilier la police dans les 14 jours de la réception de votre demande, la résiliation devenant effective 8 jours après sa notification.

Caractéristiques du produit assurance Habitation de Yuzzu

L'Assurance Habitation est un produit de Y U Z Z U S A. Les polices de l'Assurance Habitation sont conclues pour une période d'une année, renouvelable. L'Assurance Habitation est un produit d'assurance de la branche 8. Nous vous invitons à consulter nos conditions générales, disponibles sur le site web suivant : www.yuzzu.be/fr/informations-juridiques/conditions-generales, lesquelles prévoient l'étendue de nos garanties, mais également leurs limites et éventuelles exclusions. Le produit Assurance Habitation de Y U Z Z U S A (compagnie d'assurance belge) est soumis au droit belge. En cas de plainte vous pouvez vous adresser à Y U Z Z U S A, Avenue du Port 86 C boîte 117, 1000 Bruxelles. Si vous estimez ne pas avoir obtenu, de cette façon, la solution adéquate, vous pouvez vous adresser au service Ombudsman Assurance, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles. Vous avez toujours la possibilité de demander l'intervention d'un juge.

RECEIVED YUZZU

11 SEP. 2023

CHARLEROI

1 - Votre proposition d'assurance Home & Family

Aperçu des conditions liées à vos avantages (suite)

Respect de votre vie privée

Les données à caractère personnel (« les données personnelles ») communiquées par la personne concernée ou reçues légitimement par Yuzzu, en sa qualité de responsable des traitements, peuvent être traitées par la compagnie en vue de : la gestion du fichier des personnes, de la gestion des contrats d'assurance et des sinistres, de la gestion du service à la clientèle, de la gestion de la relation avec l'intermédiaire d'assurance, de la réalisation d'action de marketing direct (*), de la détection, la prévention et lutte contre la fraude, de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, de l'acceptation des risques, de la surveillance du portefeuille, de la réalisation d'études statistiques. L'ensemble de ces traitements sont nécessaires à l'exécution du contrat d'assurance, au respect d'une obligation légale ou aux intérêts légitimes de Yuzzu.

Dans la mesure où la communication des données personnelles est nécessaire pour permettre de réaliser les finalités énumérées ci-dessus, ces données peuvent être communiquées à d'autres entreprises membres du groupe AXA, à des entreprises et/ou à des personnes en relation avec celles-ci ainsi qu'aux autorités publiques compétentes. La personne concernée peut demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de ses données personnelles, choisir d'en limiter l'usage ou s'opposer à leur traitement. Dans le cas où la personne concernée a donné une autorisation spéciale et expresse pour l'utilisation de certaines de ses données, elle peut la retirer à tout moment sous réserve qu'il ne s'agisse pas d'informations qui conditionnent l'exécution de son contrat.

Yuzzu veille à assurer un niveau adéquat de protection lorsque les données personnelles sont transférées hors Union Européenne.

La personne concernée peut obtenir plus d'informations et exercer ses droits via privacy@yuzzu.be, ou par courrier postal à l'adresse suivante: Yuzzu - Data Protection Officer, avenue du Port 86c, bte 117, 1000 Bruxelles.

(*) Si consentement de la personne concernée

Date de prise d'effet de votre couverture

Pourriez-vous indiquer ci-dessous la date à laquelle vous souhaitez que votre couverture d'assurance prenne effet?

Date de prise d'effet souhaitée de votre couverture d'assurance:/...../..... ←

Important: si vous avez déjà un contrat en cours auprès d'une autre compagnie d'assurance, cette date est la date d'échéance qui figure sur ce contrat.

En apposant votre signature ci-dessous, vous confirmez que les informations indiquées dans la proposition d'assurance sont bien correctes et complètes.

Vérifiez-les soigneusement et corrigez-les si nécessaire. En cas d'erreur ou de modification de ces données, nous pourrions adapter ou annuler la proposition d'assurance.

N'oubliez pas de consulter la fiche d'information, les conditions générales et les caractéristiques produit avant de souscrire le contrat. Vous en apprendrez ainsi davantage sur l'étendue de nos garanties, mais également sur leurs limites et éventuelles exclusions par rapport à vos besoins.

Date:/...../..... ←

Signature: ←

